Grigny 2
ORCOD-IN
ACCOMPAGNER
SOUTENIR
TRANSFORMER

MERCREDI 24 JUIN 2021
QUARTIER DES TUILERIES

BALADES URBAINES TUILERIES
CONCERTATION RÈGLEMENTAIRE

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epf ILE-DE-FRANCE

Grigny
VILLE POUR LA PAIX

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

LES ACTEURS DU PROJET

Etat

Établissement Public Foncier d'Île-de-France

Ville de Grigny

Grand Paris Sud

BALADES URBAINES TUILERIES

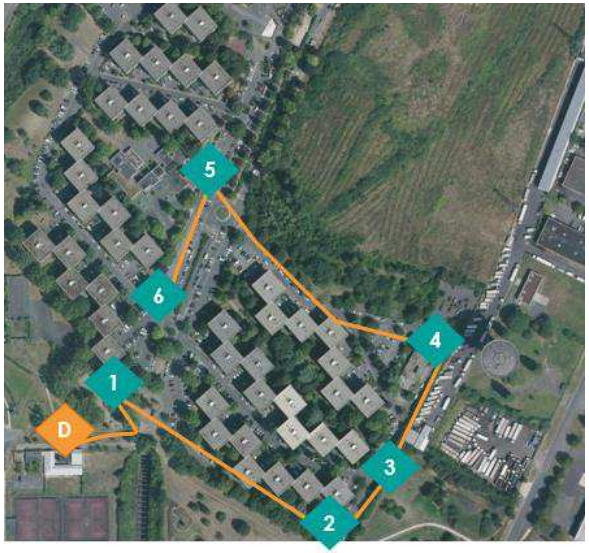

27 habitants répartis en 2 groupes

2 parcours au sein du secteur des Tuileries

8 points d'arrêts dans le quartier

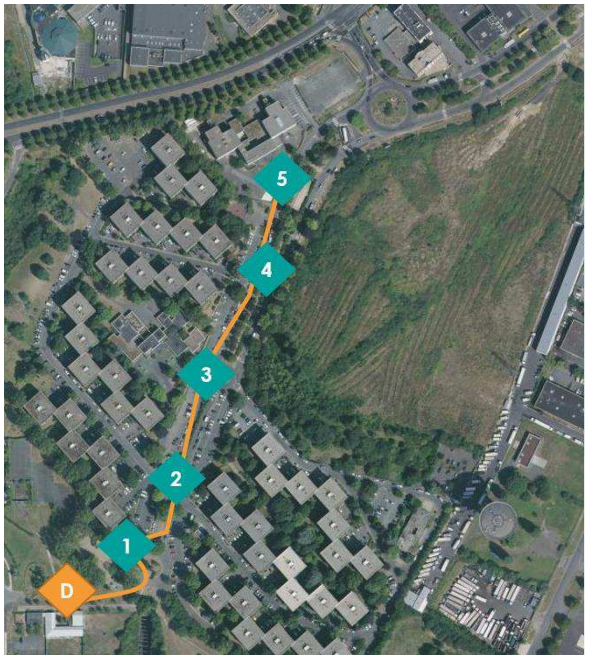

DIAGNOSTIC RECUEILLI LORS DES BALADES

LE DIAGNOSTIC DES BALADES

L'avenue des Tuileries

- Des parvis d'écoles étroits, peu sécurisés et peu lisibles
- Les cheminements piétons rendus difficiles le long de l'avenue
- Le stationnement insuffisant sur le quartier et soumis à des mauvais usages (voitures ventouses, stationnement gênant…)
- Le manque de lisibilité de la distinction entre stationnement public et privé
- Le manque de signalétique sur l'ensemble de l'avenue
- Un espace central apprécié (largeur, ombre)
- Le souhait de la création d'une piste cyclable

Les équipements et commerces dans le quartier

- Le manque de commerces et de services de proximité dans le quartier
- Le centre commercial Masséna : très peu utilisé et générateur de nuisances
- Le souhait partagé de la création de bancs dans le quartier
- Le risque d'accident mentionné dans différents secteurs du quartier
- Des équipements sportifs insuffisamment signalés et accessibles

Les connexions avec l'environnement du quartier

- Le chemin piéton assurant la connexion avec Ris utilisé pour se rendre au Lidl
- La configuration en impasse au rond-point qui n'est pas mal vécue
- Une aire de jeux appréciée mais qui pourrait être améliorée (certains jeux sont qualifiés de dangereux; proximité entre espaces « petits » et « grands »)
- L'est de la rue de l'Avenir perçu comme espace disponible
- Le terrain de la Folie perçu comme un espace à fort potentiel

PARTICIPEZ A LA CONCERTATION :

WWW.GRIGNY2.FR/CONTRIBUER/

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epf ILE-DE-FRANCE

Grigny
VILLE POUR LA PAIX

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

ZAC DE GRIGNY 2
CONCERTATION RÉGLEMANTAIRE

Balades urbaines du 24 juin 2021
Secteur Tuileries
Compte rendu détaillé des échanges

Concertation préalable à la création de la ZAC de Grigny 2,
conformément à la délibération n°A20-3-6
du 09 décembre 2020

UNIS POUR UN HABITAT DIGNE

Rappel du déroulé de la balade

Deux balades urbaines ont été organisées le 24 juin 2021, de 18h30 à 20h, dans le secteur des Tuileries dans le cadre de la concertation règlementaire préalable à la création de la ZAC de Grigny 2.

Les chiffres clés des balades :

- **27 habitants**, répartis en deux groupes en fonction de leur adresse, venus échanger avec l'EPFIF, Grand Paris Sud et la Ville de Grigny pour partager leur expertise d'usage de leur quartier.
- **2 parcours de balade** au départ de la Maison de quartier :
  - Le groupe 1 a cheminé le long du terrain du municipal, puis a rejoint la rue Masséna en passant par le centre commercial Masséna et le parking visiteur, pour rejoindre l'avenue des Tuileries ;
  - Le groupe 2 a déambulé le long de l'avenue des Tuileries.
  - L'ensemble des participants a abordé les sujets de l'aire de jeux, de l'aménagement du parvis des écoles et de l'ensemble de l'avenue des Tuileries, ainsi que du devenir du terrain de la Folie.
- **8 points d'intérêts** traités dans le quartier à travers les deux parcours. Pour chacun de ces arrêts :
  - Les participants ont pu partager leur avis sur l'usage de ces espaces, les dysfonctionnements constatés, les points positifs, et leurs idées d'améliorations concernant les différents points d'intérêt.
  - L'EPFIF et la Ville de Grigny ont présenté les grandes orientations et réflexions en cours et à venir pour l'aménagement du quartier.

COMPTE RENDU DES ECHANGES A CHAQUE POINT D'INTERET

Point d'intérêt n°1 : Les espaces de jeux et sportifs

Diagnostic et propositions des participants

- L'aire de jeux des Tuileries

Les participants du groupe 1 et quelques participants du groupe 2, principalement de personnes retraitées, disent utiliser très peu cet espace et regrettent que des aménagements à destination du public retraité aient été retirés dans le quartier, en particulier des bancs et des espaces ombragés. L'agrandissement de l'aire de jeux ne semble pas être particulièrement apprécié par certains habitants pour ces raisons.

Les participants du groupe 1 semblent globalement **satisfaits du réaménagement de cette aire de jeux** qui présentait auparavant des jeux dangereux pour les enfants. Depuis sa réhabilitation, l'aire de jeu est davantage utilisée, ce qu'ils trouvent positif pour la vie du quartier et les enfants. Certains jeux sont particulièrement prisés, notamment la balançoire. Ils apprécient qu'elle soit ouverte vers la maison du quartier et qualifient cet espace d'agréable. Un habitant rappelle qu'il s'agit de la seule aire de jeux du quartier. Cet espace est utilisé par les enfants du quartier qui sont très nombreux, mais également par des enfants qui ne viennent pas forcément des Tuileries mais des villes voisines.

Au contraire, l'ensemble des participants du groupe 2 ont exprimé **un avis plutôt réservé à cette aire de jeux** et, ce, pour plusieurs raisons. D'une part, cet espace est plus utilisé qu'auparavant par les enfants du quartier, suscitant davantage de nuisances sonores pour les habitants des immeubles à proximité. Une habitante regrette qu'il n'y ait pas plus de protection face au-vis-à-vis des immeubles. D'autre part, certains jeux ne seraient pas adaptés « *aux petits* ». Le jeu à grimper, la toile d'araignée, est particulièrement désigné comme dangereux avec un écart entre les cordes trop important, provoquant des chutes d'enfants. La forme pyramidale et la hauteur actuelle sont considérées par certains comme dangereuses pour ce public plus jeune. Une mère de famille recommande qu'une structure plutôt rectangulaire soit installée à la place. Ils considèrent ainsi que l'aménagement de cet espace ne serait pas adapté pour accueillir à la fois « *des petits* » et « *des grands* » en même temps. Les jeux destinés aux différentes tranches d'âge sont mélangés dans l'espace qui serait « *monopolisé par les grands* ». Ces derniers ne feraient pas attention à leurs camarades plus jeunes.
Enfin, l'agencement des différents jeux disponibles dans cette aire n'assurerait pas une sécurité optimale des enfants qui doivent passer juste devant les balançoires pour atteindre un tourniquet situé à l'extrémité du parc. Le parc est finalement considéré comme trop exigü, c'est pourquoi une mère de famille préconise que deux parcs distincts soient créés avec des jeux d'enfants spécifiques à chaque tranche d'âge.

Certains participants évoquent un manque de suivi et de gestion de l'aire de jeux. **Son élargissement à venir est perçu comme positif**, mais il leur apparait nécessaire d'établir par la suite des règles claires pour en encadrer les usages.

- Les plantations et espaces verts

L'ensemble des participants s'accordent sur le fait que les plantations à proximité sont très peu respectées à la fois par les habitants qui traversent pour rejoindre le rue Victor, mais aussi par les enfants qui arrachent et marchent sur les plantes. Une partie des plantations est située sur un cheminement naturel en prolongation de l'avenue des Tuileries, ce qui ne favorise pas leur pérennité. Afin de les protéger, il a été proposé d'installer un grillage qui permettrait d'éviter les passages et la détérioration des parterres de plantations. Enfin, certaines personnes retraitées du groupe 2 regrettent **l'absence d'ombre** découlant de la suppression de certains arbres.

- Les aménagements cyclables

Une participante du groupe 1 souhaite que la piste cyclable, permettant de rejoindre à vélo la ville de Moret sur Loing, soit réaménagée comme elle l'était par le passé, en particulier le passage sous l'autoroute et l'aqueduc de la vanne. Un autre habitant partage également ce souhait de voir **des voies cyclables aménagées** pour assurer le lien avec les quartiers voisins. Faciliter la pratique du vélo serait bénéfique pour les enfants et les jeunes du quartier.

Orientations du projet urbain

La Ville rappelle que l'aménagement de l'aire de jeux sera poursuivi dans une seconde phase qui prévoit la création d'espaces supplémentaires à destination d'un public enfant plus « grand », afin de proposer des espaces de jeux adaptés à tous les âges.

Point d'intérêt n°2 : Les déplacements et le stationnement sur l'avenue des Tuileries

Diagnostic et propositions des participants

- Les cheminements piétons

En tant que piétons, les participants du groupe 1 se disent **satisfaits de l'espace central** du nord de l'avenue qui leur permet de **« *marcher à l'ombre* ».** Le passage côté Folie au contraire est peu utilisé car il est discontinu et l'absence de revêtement le rend difficilement praticable par temps de pluie.

Les participants du groupe 2 expriment des avis plus nuancés sur les trottoirs. Ces derniers ne seraient pas suffisamment larges pour permettre l'accès aux fauteuils roulants et aux poussettes. Il serait même très difficile de passer à double sens en étant piéton. Ils expliquent alors devoir **circuler à travers les parkings privés**, mais ces derniers sont engorgés le matin avec les voitures qui circulent. Pour ces raisons, une mère de famille explique contourner par la rue Victor pour amener ses enfants à l'école plutôt que de passer par l'avenue des Tuileries.

Une participante précise également que la traversée piétonne de la route départementale (avenue de la Première armée Rhin et Danube) est particulièrement dangereuse car les automobilistes ne respecteraient pas le feu de signalisation. Ce passage piéton est situé au nord de la résidence des Tuileries, dans la continuité d'un cheminement reliant la route départementale à la rue Lauriston.

- La circulation des véhicules

Plusieurs commentaires ont été exprimés à propos de la circulation au sein du quartier des Tuileries par les participants du groupe 2. La question de l'ouverture du quartier au reste de la ville (gare et centre-ville) et à Ris Orangis a été abordée, et les participants, comme lors de la concertation en 2019, semblent être en désaccord sur ce point :

- Pour certains, une **route permettrait de fluidifier la circulation dans le quartier et de l'ouvrir davantage vers le centre-ville de Grigny**. Certains ont mentionné les embouteillages aux heures de pointes autour du rond-point de la RD310 ; pour eux, une nouvelle voie permettrait de sortir plus rapidement du quartier et d'aller vers l'autoroute.
- D'autres au contraire, mettent en avant le **risque d'une augmentation de la circulation routière**, **et des nuisances sonores**, venant de l'extérieur du quartier. Un habitant mentionne spécifiquement les rallyes motos qui pourraient potentiellement traverser le quartier. Ils redoutent également une fréquentation plus accrue de l'aire de jeux. L'idée d'un badge pour accéder au quartier a été mentionnée mais n'a pas été relevée par les habitants.

Un habitant du groupe 2, soutenu par d'autres, **s'est dit favorable à la suppression du terre-plein central** et à la création d'une voie de circulation en double sens sans séparation tout au long de l'avenue des Tuileries.

- Le stationnement

L'ensemble des participants s'accordent pour dire que le **stationnement est insuffisant** à l'échelle du quartier des Tuileries. De nombreux échanges entre les habitants ont eu lieu pour savoir si la place de stationnement était privée ou publique. Plusieurs dysfonctionnements ont été mentionnés : le manque de lisibilité et de signalétique entre stationnement public et stationnement privé, **stationnement anarchique sur les trottoirs, mécanique sauvage, squats de places privées, voitures tampons, etc.** Pour les habitants, l'enjeu principal du stationnement réside dans sa gestion et dans la prévention contre les mauvais usages. L'idée de sécuriser davantage les parkings a été proposée.
Un participant du groupe 1 regrette que la police municipale n'intervienne pas davantage sur les problèmes de stationnement

- Les espaces de détente et de loisirs

Les terrains de pétanque entrainent parfois des nuisances sonores pour les riverains la nuit. **Les bancs / les espaces de repos et de rencontre sur l'avenue sont insuffisants et peu confortables**, et certains participants en souhaiteraient davantage.

- Les aménagements cyclables

Plusieurs participants du groupe 1 souhaitent qu'une **piste cyclable soit aménagée sur l'avenue des Tuileries**, avec une piste en double sens du côté du terrain de la Folie. Il a été proposé d'y installer des **ralentisseurs** et des protections pour éviter que les deux roues ne l'empruntent.

Point d'intérêt n°3 : L'école Chat Botté - Petit Poucet et son parvis

Diagnostic et propositions des participants

- L'accessibilité de l'école

Les participants du groupe 1 précisent qu'ils n'ont pas d'enfants et estiment qu'ils ne sont pas les mieux placés pour s'exprimer sur le parvis et les accès à l'école. Ils précisent en revanche que **le parking à proximité est dangereux pour les enfants** qui le traversent pour se rendre à l'école. La desserte en bus scolaire n'est également pas suffisamment sécurisée, même si les enfants sont accompagnés et encadrés lorsqu'ils traversent la route.

Le groupe 2 compte plusieurs parents d'élèves particulièrement impactés par le manque d'accessibilité aux écoles. Ils expliquent qu'il n'y a pas assez de places disponibles pour se garer à proximité et que **l'ensemble des parents fait du dépose-minute sur la voie de circulation le matin et le soir**. Le rond-point et l'ensemble de l'avenue des Tuileries se retrouvent rapidement **saturés**, bloquant les autres habitants souhaitant sortir ou circuler dans le quartier. Plus généralement, **la sécurité des enfants ne semble pas assurée**.

Une mère de famille appartenant à l'association des parents d'élèves propose que ce sujet soit discuté avec l'ensemble des parents d'élèves à la rentrée 2021-2022, lors du café réunissant les parents d'élèves de maternelle et de primaire. Elle suggère également qu'un sondage soit réalisé à la sortie des écoles pour toucher directement les parents concernés.

- Le parvis de l'école et l'enjeu du stationnement

L'élargissement du parvis est un aspect qui a été abordé dans les deux groupes : un participant du groupe 1 suggère que le **parvis soit élargi et réaménagé** de façon plus conviviale, notamment pour permettre des animations.

Pour permettre cet élargissement, la question de la suppression de places de stationnement privées a été évoquée par les habitants :

- Certains participants du groupe 2 proposent de supprimer une place de parking de chaque côté du parvis, permettant de gagner deux mètres sur chaque bord ;
- D'autres suggèrent d'exploiter jusqu'à deux places de parking de chaque côté ;
- Un autre participant soumet l'idée d'un rachat total de l'ensemble des places de parking de l'allée par la Ville.

Les participants du groupe 1 **s'opposent à la suppression de ces places de parking privées si une restitution de stationnement à proximité n'est proposée.**

Un parking de remplacement a justement été imaginé par quelques participants du groupe 2 : **au croisement de la rue Victor et de la rue Berthier se trouve un espace vert qui, selon eux, pourrait être transformé pour accueillir les nouvelles places de parking**. Cependant, un participant habitant dans un immeuble à proximité s'oppose à cette proposition : il craint une augmentation des nuisances sonores, déjà très présentes actuellement.

Point d'intérêt n°4 : Le terrain de la Folie

Diagnostic et propositions des participants

- Les futures infrastructures

Le terrain de la Folie n'est aujourd'hui pas utilisé : il n'existe aucune ouverture ou « *trous dans le grillage* » pour pouvoir y accéder. Le grillage a été renforcé et cela évite des activités nocturnes douteuses (prostitution, deal…).

Certains participants du groupe 2 signalent **un manque d'équipements sportifs** à Grigny 2 par rapport à la Grande Borne ou Ris Orangis qui possède un terrain de football. Par ailleurs, le réaménagement du gymnase du Haricot est perçu positivement, mais ce dernier est assez éloigné des Tuileries. Pour ces raisons, ils proposent d'installer des équipements sportifs ou culturels sur ce terrain comme une piscine, un gymnase, un circuit roller, un skate-park… Les participants du groupe 1 mentionnent également un terrain de tennis, un cinéma ou une antenne du conservatoire. Plus globalement, **ce terrain peut être une occasion d'accomplir des actions pour « *la proximité et la famille* ».**

Un participant du groupe 1 estime cependant qu'il est difficile d'installer un terrain de sport sous une ligne à haute tension. La question de l'animation des espaces, notamment à destination des jeunes, a été évoquée.

De leur côté, les participants du groupe 1 ont partagé leur souhait de voir développer **une programmation mixte avec principalement des bureaux et des commerces de proximité en rez-de-chaussée. Ils ne sont pas tous favorables à la création de logements et souhaitent que les constructions privilégient des bâtiments de faible hauteur.**
Néanmoins, les avis sont partagés sur la question : certains ne sont pas contre la création de logements, sous certaines conditions.

- La circulation et le stationnement

Un participant du groupe 1 a proposé la **création de places de parking sur ce futur espace. D'autres précisent qu'il ne faut pas « *bétoniser* » cet espace mais veiller à préserver des espaces végétalisés.** Cette dernière idée est partagée par le groupe 2 : seul un accès piéton doit être autorisé. De même, ils refusent qu'une route traversante soit créée, même si cela permet de rejoindre Ris Orangis et le Lidl plus rapidement, sauf à ce que ce soient des **accès piétons / vélos.**

Enfin, un participant du groupe 2 propose la création de places publiques de stationnement en épis le long de l'avenue des Tuileries, devant le terrain de la Folie pour optimiser l'espace de stationnement existant.

Orientations du projet urbain
Sur le terrain de la Folie, l'EPFIF et la Ville font part de l'orientation sur ce terrain visant à ouvrir le quartier vers Ris-Orangis, à implanter une programmation mixte avec des logements de faible hauteur, des commerces, des services, des parcs et espaces publics…

Point d'intérêt n°6 – Le centre commercial Masséna

Diagnostic et propositions des participants

- Le centre commercial Masséna

Les participants viennent très peu dans les commerces du centre Masséna. Un participant pensait même qu'il n'y avait plus de commerces. Plusieurs s'accordent pour dire que ces commerces créent des nuisances sonores le soir.
Pour ces raisons, plusieurs proposent qu'il soit démoli et remplacé par de nouveaux équipements : un parking supplémentaire, une patinoire, des équipements sportifs…

Le **manque de commerces de proximité** a également été évoqué à plusieurs reprises par les participants. Ils regrettent l'absence de pharmacie, boulangerie ou dépôt de pain, coiffeur… Pour faire leurs courses, les habitants doivent prendre leur voiture pour se rendre à Lidl à Ris ou à Leclerc à Viry. Concernant la possibilité d'implanter de nouveaux commerces, plusieurs participants craignent qu'aucun commerçant ne souhaite s'installer dans le quartier.

- Stationnement et circulation

Le parking visiteurs à proximité du centre commercial Masséna est utilisé, notamment par les personnes extérieures au quartier. Des phénomènes de squats de places de parking et de trafic ont été mentionnés.
Concernant le début de la rue Masséna, un participant a proposé d'enlever deux places de parking afin d'élargir le passage et ainsi d'éviter des accidents.

Orientations du projet urbain
L'EPFIF précise qu'aujourd'hui aucune programmation n'est définie pour le centre commercial Masséna et qu'il s'agit d'un secteur à imaginer.

Points d'intérêt n°7 : Le terrain municipal et la connexion avec Ris-Orangis

Diagnostic et propositions des participants

- Le terrain municipal

Les participants du groupe 1 disent utiliser très peu cet espace qui est en revanche apprécié par les jeunes et les écoles, notamment le terrain de football. Un participant s'y rend également pour faire des footings.
Plusieurs participants regrettent les **nuisances sonores engendrées par les usages nocturnes de l'espace** avec des barbecues qui se prolongent tard dans la nuit et qui peuvent rassembler

plusieurs dizaines de personnes. Ces usages gênent les riverains directs du terrain municipal et perturbent leur sommeil.
Les habitants ont proposé que le terrain municipal soit davantage aménagé pour les usages et besoins des adultes : bancs, tables…

- Le stationnement

Quelques participant ont également fait remonter des mauvais usages concernant le stationnement et l'utilisation des places de parking privées par des personnes extérieures au quartier. Plusieurs racontent avoir reçu des menaces et des insultes alors qu'ils demandaient aux personnes utilisant leurs places de parking de bien vouloir déplacer leur voiture.

- La connexion avec Ris-Orangis

Le **chemin aménagé au sud du quartier pour se rendre à Ris-Orangis est utilisé par plusieurs participants** qui apprécient s'y balader. Ils apprécieraient que des **bancs à l'ombre** soient installés afin de permettre des arrêts pour se reposer pendant les promenades. Ce chemin est également utilisé pour se rendre au Lidl pour faire des courses en moins de 15 minutes de marche, mais également pour aller au cinéma, à la piscine et au marché de Ris Orangis.
Les participants estiment que ce passage est beaucoup utilisé par les habitants du quartier afin de rejoindre Ris. Une participante précise qu'auparavant, un autre passage existait, plus au nord du quartier, et regrettent qu'il ait été condamné.

Point d'intérêt n°8 : L'aménagement de la rue Lefebvre

Diagnostic et propositions des participants

- Le réaménagement de la rue Lefebvre

Les participants disent apprécier le réaménagement de la voirie, auquel ils ont été associés, même si le sens unique n'est pas toujours bien respecté par les automobilistes.

- La circulation routière et le risque d'accident

La question de la sécurité routière dans ce secteur du quartier a été abordée à plusieurs reprises. **Plusieurs accidents ont eu lieu ces derniers mois**. Les habitants expliquent ces accidents à la fois par la vitesse des voitures, mais également par l'étroitesse des voiries. Le camion de ramassage des ordures par exemple rencontre des difficultés à manœuvrer dans cette rue. Pour élargir la voirie, il a été proposé de supprimer le trottoir côté Ris, qui est très peu utilisé.

- La gestion des ordures ménagères et des encombrants

La question des déchets et de la gestion des encombrants a été abordée par les habitants. Ils regrettent que des poubelles n'aient pas été installées lors du réaménagement de la rue. Certains souhaitent que des bornes enterrées soient installées, comme à la Grand Borne.

D'après plusieurs participants les **encombrants constituent un vrai problème** : des habitants laissent leurs déchets dans la rue ou dans les halls d'immeubles. Cela pose également des questions de sécurité pour les évacuations en cas d'incendies.
Un habitant, président d'un conseil syndical, explique qu'une place de parking publique a été mis à disposition de la copropriété pour y déposer les encombrants avant le ramassage prévu tous les mercredis.
Les participants disent trouver l'idée bonne mais expliquent que rue Lefèvre, il y a très peu de places disponibles pour réaliser cela et ne souhaite pas que des places de parkings privées soient supprimées. Ils ne sont pas non plus favorables à l'installation de logettes pour déposer les encombrants, comme cela a été mis en place sur la dalle Surcouf, dans le quartier des Sablons.

Actions de GUSP
La Ville annonce que deux ralentisseurs vont être installés dans la rue en 2022.